Explorer l'efficacité de l'engagement du public au Canada 2011-2014 Rapport sommaire sur la Phase 1



Le Réseau interprovincial des conseils de coopération internationale (RCC) est un réseau dynamique de conseils provinciaux et régionaux d'organismes de coopération internationale qui ont à cœur la justice sociale et le changement social. Implantés dans des collectivités d'un bout à l'autre du Canada et représentant plus de 400 organismes de coopération internationale, nous sommes des leaders en matière d'engagement du public sur le plan local et régional, connus pour faire valoir au niveau pancanadien le savoir-faire et les priorités des régions.

TABLE OF CONTENTS

REMERCIEMENTS	
ACRONYMS	
1. LE CONTEXTE DU RAPPORT	
2. LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	
3. LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT DU PUBLIC DU RCC	
4. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON	
5. L'ENGAGEMENT DU PUBLIC : SES MOYENS ET SES OBJECTIFS	
6. PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE, SURVEILLANCE ET ÉVALUATION	
7. LES DÉFIS ET LES OCCASIONS À SAISIR	
ANNEXE 1: LA MÉTHODOLODIE	
Figure 21 – Résumé par province des groupes de discussion et des entrevues	
ANNEXE 2 : GUIDE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION ET LES ENTREVUES	
ANNEXE 3: QUESTIONS DU SONDAGE NATIONAL SUR L'ENGAGEMENT DU PUBLIC	

REMERCIEMENTS

Dirigée par Jennifer Muldoon en étroite collaboration avec Sarah Power, la rédaction de ce rapport a bénéficié des suggestions de Kimberly Gibbons, Janice Hamilton, Vicki Nelson et Jennifer Sloot.

Les activités de recherche présentées ici ont été coordonnées par Sarah Power et réalisées par Diana Coumantarakis, Annick Des Granges, Kirsten Earl McCorrister, Janelle Frail, Bequie Lake, Jennifer Muldoon, Steffany Salloum et Lynn Slobogian.

Nous voulons remercier les personnes qui ont participé à la recherche pour leur contribution en temps, en expérience et en idées à cette première étape du programme d'engagement du public du RCC.

Nous tenons aussi à signaler que ce programme a été entrepris grâce au soutien financier du Gouvernement du Canada par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



AVERTISSEMENT

Bien que le programme soit subventionné par l'ACDI, les conclusions de la recherche formulées ici sont celles du RCC et ne reflètent pas les positions, les programmes ou les politiques de l'ACDI.

ACRONYMS

ACIC: Atlantic Council for International Cooperation

ACGC: Alberta Council for Global Cooperation

AQOCI: Association québécoise des organismes de coopération internationale

BCCIC: British Columbia Council for International Cooperation

CCIC: Canadian Council for International Cooperation

ACDI: Canadian International Development Agency

RCC: Réseau de coordination des conseils provinciaux et régionaux de coopération internationale

MCIC: Manitoba Council for International Cooperation

OCIC: Ontario Council for International Cooperation

SCIC: Saskatchewan Council for International Cooperation

1. LE CONTEXTE DU RAPPORT

Le présent Rapport sommaire sur la Phase 1 du projet Explorer l'efficacité de l'engagement du public au Canada s'inscrit dans un programme national de recherche lancé par le Réseau des conseils provinciaux et régionaux de coopération internationale (RCC) pour les années 2011-2014.

Ce programme est né de l'une des quatre recommandations formulées par le RCC dans une déclaration de principes intitulée *Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale* (2010) : « entreprendre un étude longitudinale auprès des praticiennes et des praticiens de l'engagement du public pour un travail de documentation, de réflexion, d'analyse et de diffusion des conclusions portant sur l'engagement effectif du public en vue de la citoyenneté globale ».

Le rapport a pour objectifs principaux de:

- décrire la diversité des connaissances des praticiens/nes de l'engagement du public;
- décrire la panoplie des activités d'engagement du public pratiquées au Canada;
- identifier les obstacles que rencontrent communément les praticiens/nes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leur travail d'engagement du public; et
- identifier les solutions que les praticiens/nes envisagent pour l'avenir.

Les conclusions présentées ici sont un résumé des idées, des opinions et des pratiques actuelles recueillies sur une période de huit mois. Le RCC publie ces conclusions pour continuer d'alimenter la discussion, de nourrir la réflexion et de développer les capacités et les bonnes pratiques en matière d'engagement du public canadien en vue de la citoyenneté globale.

2. LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La Phase 1 du programme d'engagement du public du RCC a été une étude collaborative et exploratoire appliquant des méthodes de recherche combinées pour cibler des praticiens/nes engagés dans les secteurs de la collaboration internationale et de la justice sociale d'un bout à l'autre du Canada. Elle a été menée entre septembre 2011 et avril 2012 et comprenait des participants de chacune des régions du Canada.

Les activités de recherche ont été entreprises par la coordonnatrice nationale et huit coordonnatrices régionales du RCC, avec l'apport des directeurs et directrices générales de chacun des conseils provinciaux et régionaux. Les données colligées en français ont été traduites en anglais et étudiées par la coordonnatrice régionale du RCC et une autre employée bilingue du Conseil.

Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez vous reporter à l'Annexe 1.

3. LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT DU PUBLIC DU RCC

De 2011 à 2014 le RCC met en œuvre un programme de recherche triennal intitulé *Explorer l'efficacité du l'engagement du public au Canada;* ce programme a pour objectifs de:

- développer une compréhension complète de l'engagement du public en vue d'une citoyenneté globale au Canada;
- développer les connaissances et les capacités sur les bonnes pratiques d'engagement du public;
- faire la preuve que l'engagement du public est un projet pertinent et nécessaire; et de
- nouer des relations et favoriser la collaboration entre différents intervenants de la communauté de l'engagement du public.

Le programme de recherche du RCC comprend trois phases (Figure 1).

La Phase 1 comprenait trois éléments : une étude d'analyse du contexte qui a rejoint les praticiens/nes en engagement du public de tout le Canada par l'entremise des sept conseils provinciaux et régionaux pour la coopération internationale; une bibliographie sur les publications universitaires et institutionnelles pertinentes; et un sondage d'opinion national visant à évaluer le lien entre l'engagement du public canadien et les problèmes de pauvreté globale.

La Phase 2 s'emploie à réunir les praticiens/nes en engagement du public autour de sept domaines thématiques par le biais de Pôles des connaissances : on y examine les connaissances acquises et en émergence dans le but de cerner et de documenter les bonnes pratiques.

La Phase 3 comprendra la compilation des bonnes pratiques et leur diffusion chez les praticiens/nes, les responsables et les bailleurs de fonds au sein du secteur de la coopération internationale au moyen d'une boîte à outils et d'un congrès virtuel pancanadien.

PHASE 1

CONGRÉS VIRTUEL SUR L'EP

PHASE 3

BOÎTE À OUTILS EP

PHASE 1

SONDAGE NATIONAL

ANALYSA DU CONTEXTE

CONTEXTE

Praticiens et praticiennes en EP

Figure 1 - Programme d'engagement du public du Réseau des conseils de coopération (RCC)

4. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Plus de 600 personnes de partout au Canada ont participé à la Phase 1 du programme de recherche en répondant à un sondage en ligne (n=385), en participant à des groupes de discussion régionaux (n=245), ou dans le cadre d'entrevues individuelles d'informateurs clés (n=47).

PHASE 2

Les répondants au sondage représentaient des organismes d'envergure nationale ainsi que des groupes responsables d'activités régionales ou communautaires (Figure 2). 92% d'entre eux ont indiqué être en rapport avec au moins un des conseils provinciaux ou régionaux pour la coopération internationale ou avec le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) (Figure 3). Les répondants au sondage représentaient des organismes dont les budgets annuels se rangeaient dans toutes les catégories; signalons que plus de 50% représentaient des organismes dont les budgets étaient de 500 000 \$ ou moins (Figure 4). Signalons en outre que 45% ont indiqué que leur organisme faisait de l'engagement du public depuis plus de 20 ans, que 19% ont indiqué que leur organisme avait entre 10 et 20 ans d'expérience, que 20% ont fait état de cinq à neuf années d'expérience, et qu'un peu plus de 20% étaient des « nouveaux venus » dans le domaine, avec quatre années ou moins d'expérience (Figure 5).

Ces données montrent que la pratique de l'engagement du public constitue pour des organismes de tout le Canada un champ d'intérêt constant à long terme, que les praticiens/nes canadiens ont entre eux des liens au moins informels par le biais de réseaux structurés et que le budget d'un organisme n'est pas un indicateur de son intérêt pour l'engagement du public.

Figure 2 - Répartition provinciale

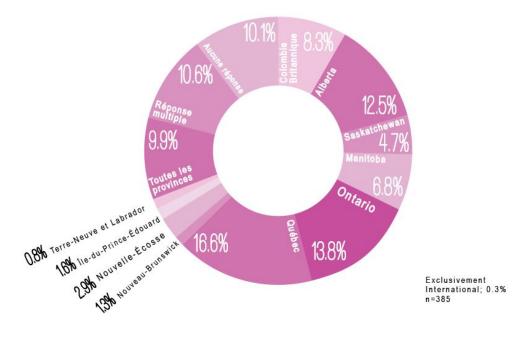


Figure 3 - Relations aux conseils



Figure 4 - Budgets de fonctionnement des organismes

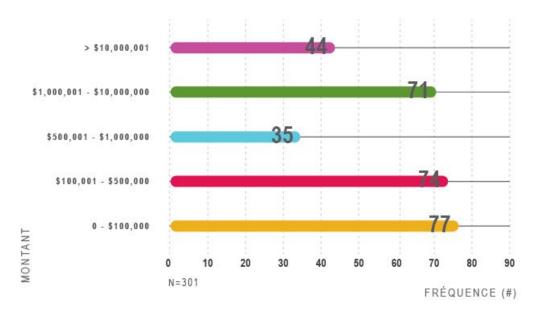
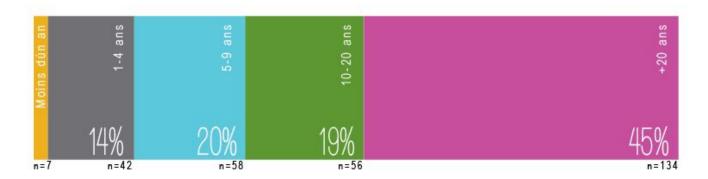


Figure 5 - Années d'expérience de l'organisme en engagement du public



5. L'ENGAGEMENT DU PUBLIC : SES MOYENS ET SES OBJECTIFS

En entreprenant cette recherche, le RCC cherchait à comprendre comment les praticiens/nes définissent l'engagement du public. Pendant toute la Phase 1¹, le RCC a défini comme suit l'engagement du public:

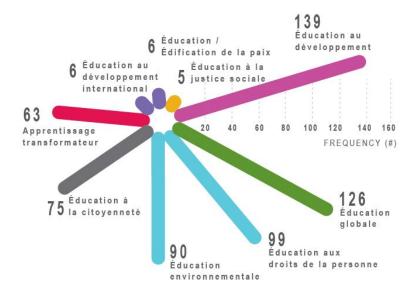
l'ensemble des activités et des processus qui permettent à des individus et à des organisations de passer d'une connaissance de base des pratiques du développement international et des principes qui les soustendent à un engagement personnel plus profond et à une action éclairée pour le développement humain durable à travers le monde.

Signalons que 91% des répondants au sondage ont indiqué que leur organisme fait au Canada un travail qui correspond à la définition du RCC. Plusieurs ont aussi qualifié leur travail d' « éducation au développement»,

¹ Dans le cadre de la Phase 2, un Pôle de connaissances du RCC axé sur les Fondements de l'engagement du public travaille à élaborer une nouvelle définition de l'engagement du public, accordée à un modèle de « théorie du changement », qui sera soumise à la réflexion des praticiens/nes pendant la Phase 3.

d' « éducation globale », d' « éducation aux droits de la personne » ou d' « éducation environnementale » (Figure 6).

Figure 6 - Les noms que les praticiens/nes donnent à leur travail



Les objectifs et les résultats de l'Engagement du public

Les répondants au sondage ont été invités à nommer les trois premiers objectifs de leur organisme dans ses activités d'engagement du public. Même si plusieurs ont fait état de nombreux objectifs, voici les plus prioritaires : sensibiliser le public à des problèmes particuliers, habiliter [empower] les autres, partager l'information et passer à l'action. Relevons que la collecte de fonds est arrivée au dernier rang parmi les objectifs identifiés (Figure 7). Les répondants au sondage ont ensuite dégagé les quatre principaux résultats d'un bon travail d'engagement du public : sensibilité rehaussée, meilleure compréhension, action accrue et collecte de fonds réussie (Figure 8).

Figure 7 - Ordre de priorité des objectifs d'engagement du public

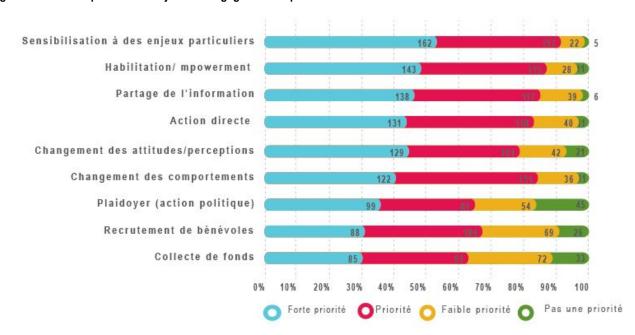
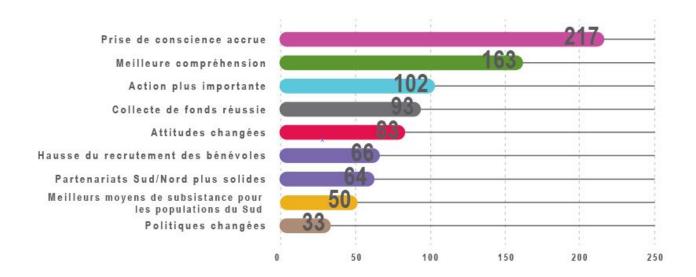


Figure 8 – Les résultats d'un bon travail d'engagement du public



Les qualités d'un bon travail d'engagement du public

Après que les répondants au sondage eurent identifié les objectifs et les résultats d'un bon travail d'engagement du public, les *participants aux groupes de discussion et aux entrevues* ont été invités à cerner les qualités plus porteuses d'une bonne pratique d'engagement du public. Voici les principales:

- **Pertinence**: une bonne pratique d'engagement du public part de l'expérience des personnes et est culturellement pertinente
- But clair et mesurable: elle se fixe un but précis et cible des publics bien définis
- Liens locaux et mondiaux: elle met en lien des citoyens de différents pays autour d'enjeux qui les concernent
- Précision: son message est précis et n'alimente pas de stéréotypes néfastes
- **Collaboration**: elle mise sur la collaboration aux niveaux local et mondial et inclut les points de vue, les approches, les démarches et les partenaires de nombreux intervenants
- **Inclusion**: elle prend en compte des aspects comme l'âge, le genre, la culture, les aptitudes et le lieu de résidence de ses publics cibles
- Accessibilité: le contenu et le message sont formulés dans un langage clair et accessible, on rejoint le public à son niveau de compréhension du sujet ou du problème en cause
- Objectifs à long terme et continuité: au lieu d'efforts isolés, des objectifs à long terme pour le rayonnement et la transmission du message
- Variété des méthodes et des approches: elle recourt à toute une gamme de méthodes et d'approches en fonction des publics à rejoindre
- Niveaux de profondeur: elle rejoint les publics à différents niveaux de profondeur

Les résultats d'une bonne pratique d'engagement du public

En outre, les participants aux groupes de discussion ont précisé les *résultats* auxquels aboutit une bonne pratique d'engagement du public:

- Sensibilité à des enjeux complexes une bonne pratique d'engagement du public rehausse la sensibilité
 à des enjeux complexes, ce qui permet aux gens de faire des liens et de s'engager plus largement à long
 terme
- Connaissances et compréhension qui favorisent une réflexion critique elle accroît les connaissances et la compréhension d'enjeux globaux, et encourage la pensée critique
- Actions éclairées et significatives elle accroît le partage d'information et offre des façons concrètes d'agir sur des problèmes précis
- Liens elle crée des liens entre les personnes, les organismes et la collectivité
- Renforcement des collectivités participative et communautaire, elle aide à renforcer le sens communautaire
- Motivation et inspiration renforcent l'action la bonne pratique part de l'expérience des individus et leur donne des outils qui leur permettent d'avancer sur un enjeu précis
- Changements de comportement durables catalyseur, elle modifie à long terme le comportement et le mode de vie des personnes
- Changement de politiques elle favorise le changement systémique au niveau de la formulation des politiques
- Changement social elle débouche sur un appel à l'action qui suscite un changement social positif

6. PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE, SURVEILLANCE ET ÉVALUATION

Sources et affectation des fonds

Quant à la façon dont les organismes affectent des fonds à l'engagement du public, 50% des répondants au sondage ont dit que leur organisme y investit de un à 10% de son budget global annuel (Figure 9), et 91% ont indiqué que ce niveau de financement était typique de leur budget des trois à cinq dernières années² (Figure 10). Si le plus grand nombre de répondants ont désigné les donateurs individuels comme source de financement, la deuxième source la plus souvent citée était l'ACDI (Figure 11).

² Cette structure de budget est conforme aux anciennes lignes directrices de l'ACDI, qui autorisait les organismes subventionnés par la Direction générale du partenariat canadien à affecter jusqu'à 10% de leur budget annuel aux activités d'engagement du public.

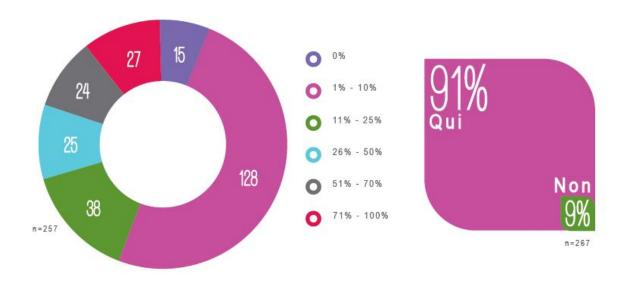
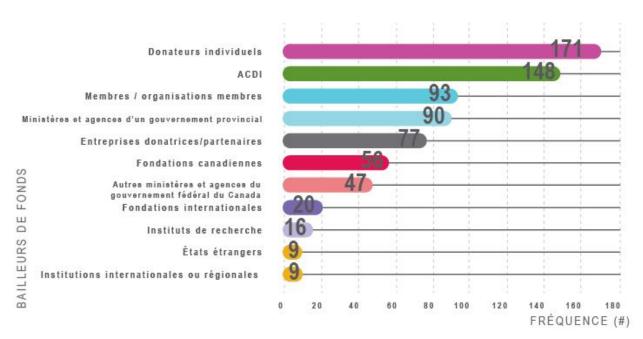


Figure 11 - Sources de financement pour l'engagement du public



Les méthodes, les publics et les enjeux

Certaines méthodes sont utilisées plus souvent que d'autres, et les répondants au sondage ont identifié plusieurs types d'activités d'engagement du public (Figure 12), et différents publics cibles. La plupart ont nommé le grand public (sans autre précision) comme public cible, mais plusieurs ont aussi désigné les jeunes, les enseignants et les étudiants. Des groupes particuliers comme les consommateurs, le secteur privé ou les communautés culturelles en la diaspora ont été les moins souvent nommés (Figure 13). Les enjeux retenus le plus fréquemment étaient assez vastes, tels le développement durable, la réduction de la pauvreté et l'éducation globale (Figure 14).

Figure 12 - Types d'activité d'engagement du public

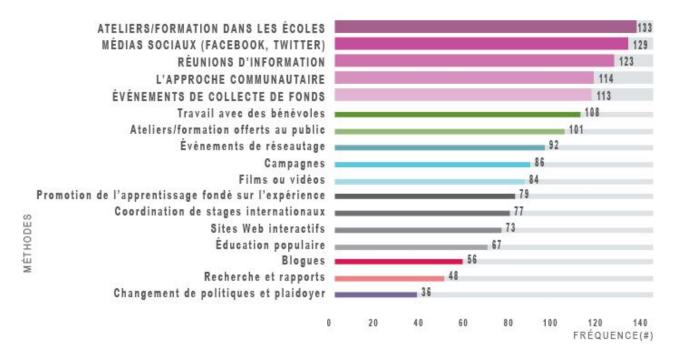
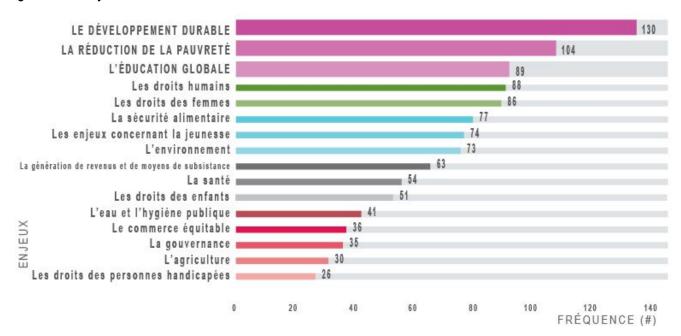


Figure 13 - Publics cibles du travail d'engagement du public



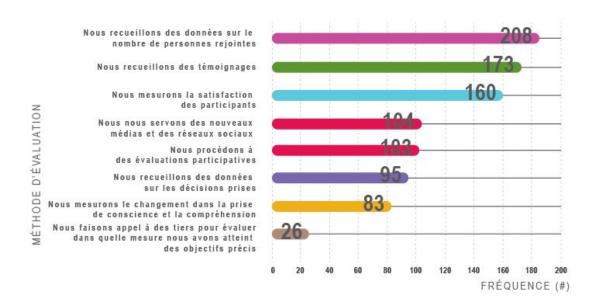
Figure 14 -Les enjeux



Surveillance et évaluation

Les répondants au sondage ont indiqué que les méthodes suivantes étaient les plus fréquemment utilisées pour la surveillance et l'évaluation : questionnaires, formulaires et sondages; documentation du nombre des activités et des participants aux événements; mesure de l'activité sur les blogues de médias sociaux et des visites du site Web. Les méthodes d'évaluation mentionnées le moins fréquemment sont la cueillette de récits, l'information anecdotique et la rédaction de rapports.

Figure 15 - Méthode d'évaluation



7. LES DÉFIS ET LES OCCASIONS À SAISIR

Les participants aux groupes de discussion ont identifié *les défis personnels et sectoriels* que voici pour l'engagement du public:

- **Financement et ressources** -- on est revenu très souvent sur la difficulté d'affecter des fonds à *l'interne* pour l'engagement du public comme sur la difficulté d'obtenir du financement à l'externe pour soutenir à long terme des programmes en profondeur.
- Rejoindre des publics nouveaux et différents -- on en a parlé dans toutes les provinces
- La concurrence pour le financement, les ressources, les publics, la couverture médias, les événements et les idées se vit à l'intérieur des organismes et entre les organismes
- Exposer des enjeux et des sujets complexes le fait d'assurer des communications régulières et opportunes et le recours aux médias sociaux rendent difficile l'exposé de sujets et d'idées complexes
- Le temps exigé pour rejoindre à un niveau plus profond un public déjà affairé, les praticiens/nes doivent mettre beaucoup de temps
- Les obstacles géographiques les distances physiques/géographiques posent régulièrement un défi aux organismes nationaux pour rejoindre un public pancanadien; les petits organismes se sentent limités pour rejoindre des publics cibles dispersés sur de vastes territoires
- Le contexte politique les restrictions imposées au travail politique, au plaidoyer en particulier, sont ressenties dans tout le secteur et obligent parfois des organismes à entreprendre sans en avoir l'air un travail d'engagement du public de nature politique
- La surveillance et l'évaluation de résultats mesurables il est difficile de mesurer avec précision des résultats qualitatifs de l'ordre de l'habilitation et de la hausse de la confiance en soi
- L'apathie celle du public, de la collectivité et des étudiants à l'égard du travail des organismes et des enjeux sur lesquels ils travaillent
- Les problèmes internes si l'engagement du public n'est pas une priorité à l'interne, il est difficile d'obtenir du soutien pour les activités (ce qui arrive quand un enjeu a la préséance sur les autres ou lorsque différents services travaillent isolément les uns des autres sans mesurer en quoi leur travail complète et appuie celui des autres)
- Les problèmes à l'école les structures internes des programmes scolaires, les contraintes de l'horaire des enseignants et les limites à la possibilité d'aborder avec les étudiants des problèmes complexes de développement
- La continuité du personnel et l'épuisement des bénévoles roulement élevé du personnel et épuisement des bénévoles, du fait pour une part de ressources humaines et financières limitées

Les participants aux groupes de discussion ont été invités à identifier des façons de surmonter les problèmes :

- Partager les ressources, l'information et les bonnes pratiques lors d'événements conjoints et de rassemblements: cela pourrait contribuer à atténuer la concurrence entre les organismes et à mieux employer un temps limité. Les grands organismes aideraient ceux qui ont moins de ressources en partageant information, idées et activités et en mettant sur pied des « cercles de praticiens/nes ».
- Formation et ateliers sur la communication et les médias : une formation sur l'utilisation efficace des médias sociaux pourrait renforcer les capacités des employés ou des bénévoles et les aider à transmettre aux publics cibles des messages clairs et accessibles.
- La création de réseaux et le maillage pourraient réduire la fragmentation et favoriser la collaboration et la coordination sur la sensibilisation à certains enjeux, accroître le rayonnement et l'impact.

- La formulation d'objectifs clairs et l'établissement d'échéanciers réalistes aideraient les organismes à faire des gains de programmation stratégique à long terme.
- L'interaction personnelle entre praticiens/nes accroîtrait la collaboration et améliorerait la gestion du temps et des ressources humaines.
- La formation et le renforcement des capacités portant sur les apprentissages nécessaires aux praticiens/nes en engagement du public favoriseraient l'échange des compétences, la collaboration et le perfectionnement, ce qui est essentiel pour que les organismes puissent s'unir et se faire entendre.
- La création d'espaces communs et d'occasions de formation lors de rencontres en personne favoriserait la collaboration entre les organismes et contribuerait à réduire la fragmentation et le travail isolé lors des campagnes conjointes.
- Le recours à des personnes compétentes par un recrutement et une embauche efficaces aiderait à combler les lacunes.
- De nouvelles approches pour le financement : on peut apprendre de ce que partagent des organismes apparentés qui ont plus de compétence; en affectant des ressources humaines à la collecte de fonds, on pourrait explorer de nouvelles approches pour aller chercher du financement externe. Le processus de recherche de financement externe peut être vu sous un jour positif comme une occasion d'apprentissage et de réseautage.

Enfin, les participants aux groupes de discussion ont été invités à *envisager de futures collaborations pour des activités d'engagement du public au Canada*. Voici les tendances principales qu'ont révélées leurs réponses:

- Une collaboration axée sur des événements et des activités afin de maximiser la coordination des efforts lors de campagnes menées en commun.
- **Une collaboration intersectorielle** pour fournir l'expertise nécessaire en vue de relier la collaboration locale et la collaboration globale d'un secteur à l'autre.
- Une collaboration en fonction des niveaux pour relier les collaborations locale, régionale et internationale.
- Une collaboration en fonction des enjeux pour regrouper les praticiens/nes en engagement du public autour d'un enjeu comme la sécurité alimentaire ou les changements climatiques, et pour offrir des occasions de plus forte collaboration axée sur un enjeu.
- Une collaboration en fonction du financement pour offrir de nouvelles possibilités à ceux qui n'ont pas les budgets ou les capacités voulues pour se trouver des sources de financement.

ANNEXE 1: LA MÉTHODOLODIE

Les huit coordonnatrices et coordonnateurs régionaux se sont réunis en personne au début du programme afin d'en bien comprendre les objectifs et d'amorcer la planification des activités de recherche. On a mis sur pied des groupes de travail pour offrir un soutien à la collecte et à l'analyse des données.

Le Groupe de travail sur le sondage a appuyé la distribution et l'analyse du sondage en ligne tandis que les Groupes de travail sur les groupes de discussions et sur les entrevues préparaient des lignes directrices sur les questions et l'évaluation pour les groupes de discussion et pour les entrevues individuelles. Toute l'information colligée en français a été traduite en anglais et examinée par la coordonnatrice nationale et une autre employée bilingue du Conseil.

En tout, il y a eu 20 groupes de discussion et 42 entrevues individuelles d'un bout à l'autre du Canada. On s'est efforcé de saisir la diversité régionale en réunissant des groupes de discussion dans les grandes villes, notamment à Vancouver, Nanaimo, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Brandon, Peterborough, Thunder Bay, Ottawa, Toronto, Montréal, Québec, Halifax, St. John's et Charlottetown.

Figure 21 - Résumé par province des groupes de discussion et des entrevues

Groupes de discussion (n=245), Entrevues (n=47)

Vancouver • Nanaimo • Calgary • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Brandon • Peterborough • Toronto Thunder Bay • Ottawa • Montreal • Quebec City • Halifax • St John's • Charlottetown

Activity	British Columbia		Alberta		Saskachewan		Manitoba		Ontario		Quebec		Atlantic	
Focus Group	2	20	2	16	2	19	4	46	4	38	3	21	3	42
Interview		3		7		10		5		6		5		7
TOTAL		23		23		29		51		44		26		49

ANNEXE 2: GUIDE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION ET LES ENTREVUES

QUESTIONS POUR LES GROUPES DE DISCUSSION

QUESTIONS FONDAMENTALES

- 1. Comment définiriez-vous le bon engagement du public? Nous avons fait l'hypothèse que pour la majorité des personnes qui représenteront leur organisme, le «vous» désignerait l'organisme. Comme animatrice ou animateur, vous pouvez choisir d'être plus précis, mais on a fait valoir que pour la première ronde des groupes de discussion, les participants pourraient ne pas se sentir assez en confiance pour parler d'autre chose que des politiques organisationnelles. En entrevue, par contre, nous nous sommes dit qu'un contexte favorisant la sécurité et la confiance permettrait d'aborder les idées personnelles et la pratique organisationnelle. Il s'agit ici d'une question dont nous avons pensé qu'on pourrait aussi la développer dans le cadre des Pôles de connaissance.
- 2. Quel devrait être l'aboutissement, le résultat final d'un bon EP?
- 3. Quels sont les obstacles ou les problèmes que vous rencontrez dans la conception et la mise en œuvre de bonnes pratiques d'EP?
- 4. Comment pouvons-nous travailler comme secteur à surmonter ces difficultés?
- 5. Quelles formes de collaboration de secteur envisagez-vous en EP? Comment pouvons-nous explorer ces solutions en Pôles de connaissance (analyse interne)? En traitant ces questions, nous espérons nous rappeler que les Pôles de connaissance pourront construire sur les expériences et les connaissances recueillies dans les groupes de discussion.

QUESTIONS ADDITIONNELLES

Comment évaluez-vous votre engagement du public? Que faites-vous des résultats de l'évaluation?
(Sous-questions ou questions d'éclaircissement)
Comment évaluez-vous les changements de comportement? Qu'est-ce qui est le plus important?
Parmi les outils d'évaluation que vous avez utilisés pour évaluer l'EP, quels sont ceux qui donnent les résultats les plus précis? Ceux qui sont le plus efficaces?

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE

1. Comment définiriez-vous le bon engagement du public? Nous avons fait l'hypothèse que pour la majorité des personnes qui représenteront leur organisme, le «vous» désignerait l'organisme. Comme animatrice ou animateur, vous pouvez choisir d'être plus précis, mais on a fait valoir que pour la première ronde des groupes de discussion, les participants pourraient ne pas se sentir assez en confiance pour parler d'autre chose que des politiques organisationnelles. En entrevue, par contre, nous nous sommes dit qu'un contexte favorisant la sécurité et la confiance permettrait d'aborder les idées personnelles et la pratique organisationnelle. Il s'agit ici d'une question dont nous avons pensé qu'on pourrait aussi la développer dans le cadre des Pôles de connaissance.

- 2. Décrivez une activité que vous avez organisée ou à laquelle vous avez participé, et dans laquelle vous avez eu le sentiment qu'on avait réellement engagé les gens. Qui a contribué à créer cette impression? Que faisaient-ils/elles?
- 3. Quel devrait être l'aboutissement, le résultat final d'un bon EP?
- 4. Quels sont les obstacles ou les problèmes auxquels vous devez faire face dans la conception de pratiques efficaces d'EP?
 - En entrevue, nous avons plus d'espace pour parler des « besoins » au-delà des difficultés, en songeant bien que nous ne pouvons pas être « la solution » mais qu'il s'agit plutôt de quelque chose que nous pouvons bâtir collectivement. Cette question et les suivantes pourront être mises en contexte de manière à aménager un espace où discuter aussi des besoins.
- 5. Comment pouvons-nous travailler comme secteur à surmonter ces difficultés?
- 6. Quelles formes de collaboration de secteur envisagez-vous en EP? Comment pouvons-nous explorer ces solutions en Pôles de connaissance (analyse interne)? En traitant ces questions, nous espérons nous rappeler que les Pôles de connaissance pourront construire sur les expériences et les connaissances recueillies dans les groupes de discussion.
- 7. Comment évaluez-vous votre engagement du public? Que faites-vous des résultats de l'évaluation? Comment évaluez-vous les changements de comportement? Qu'est-ce qui est le plus important? Parmi les outils d'évaluation que vous avez utilisés pour évaluer l'EP, quels sont ceux qui ont donné les résultats les plus précis? Ceux qui ont été le plus efficaces?
- 8. D'après votre expérience, en quoi l'engagement du public a-t-il évolué avec les années?

ANNEXE 3: QUESTIONS DU SONDAGE NATIONAL SUR L'ENGAGEMENT DU PUBLIC

Explorer l'efficacité de l'engagement du public au Canada. Un sondage du RCC sur l'engagement du public

Chères amies, chers amis,

Le Réseau de coordination des conseils provinciaux et régionaux de coopération internationale (RCC) vous invite à participer à un sondage national sur l'engagement du public (EP) en vue d'une citoyenneté mondiale active. Ce sondage fait partie d'un projet de recherche triennal sur l'EP, « Explorer l'efficacité de l'engagement du public au Canada »; le RCC a lancé cette initiative pour renforcer les capacités des praticiens en EP. Les activités à venir comprendront des Pôles de connaissances afin de promouvoir le renforcement des capacités et la collaboration entre praticiens en EP, un sondage à l'échelle nationale sur les perceptions qu'a de l'EP le grand public canadien, une bibliographie annotée de la littérature universitaire et institutionnelle sur le thème de l'EP ainsi qu'une boîte à outils et un congrès national virtuel pour dégager les principales leçons du programme.

Dans la déclaration de principes du RCC, Engager effectivement les Canadiens dans la citoyenneté mondiale (2011), nous définissons l'EP comme « l'ensemble des activités et des processus qui permettent à des individus et à des organisations de passer d'une connaissance de base des pratiques du développement international et des

principes qui les sous-tendent à un engagement personnel plus profond et à une action éclairée pour le développement humain durable à travers le monde ».

Le RCC réunit l'Alberta Council for Global Cooperation (ACGC), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), l'Atlantic Council for International Cooperation (ACIC), le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC), le Manitoba Council for International Cooperation (MCIC), l'Ontario Council for International Cooperation (OCIC), et le Saskatchewan Council for International Cooperation (SCIC), qui travaillent dans leurs provinces et régions respectives à coordonner le renforcement des capacités et la collaboration entre les organismes engagés dans la coopération internationale et la sensibilisation aux problèmes de pauvreté d'envergure mondiale.

Avec ce sondage, nous entendons procéder, à la lumière de cette définition, à une analyse préliminaire du travail d'EP au Canada. Veuillez indiquer si vous souhaitez recevoir, dans les mois à venir, des communiqués du RCC sur l'évolution de son programme de recherche en EP.

Il vous faudra une vingtaine de minutes pour compléter le sondage, qui se déroule entre le 31 octobre et le 18 novembre 2011. L'idéal serait de le faire remplir par votre spécialiste en EP ou par quelqu'un qui soit bien au fait de vos activités, projets ou programmes d'EP. Le sondage a été envoyé aux membres des conseils provinciaux et régionaux de coopération internationale, aux membres du Conseil canadien pour la coopération internationale, aux organismes partenaires du Conseil et à d'autres praticiens en EP engagés dans un travail pertinent ou relié à l'EP.

Votre participation vous donnera une place dans la première enquête complète et multidimensionnelle sur l'EP au Canada. Merci d'avance pour votre contribution et le temps qu'elle vous demandera.

I. À propos de vous:

- 1. Comment vous appelez-vous?
- 2. Quel est votre poste/titre au sein de votre organisation?
- 3. Quelle est votre adresse courriel?
- 4. Dans quelle(s) région(s) du Canada travaillezvous personnellement?
 - a. Colombie-Britannique
 - b. Alberta
 - c. Saskatchewan
 - d. Manitoba
 - e. Ontario
 - f. Québec
 - g. Nouveau-Brunswick
 - h. Nouvelle-Écosse
 - i. Île-du-Prince-Édouard
 - j. Terre-Neuve et Labrador
 - k. Nunavut
 - I. Territoires du Nord-Ouest
 - m. Yukon
 - n. Toutes les régions du Canada
 - o. À l'extérieur du Canada (veuillez préciser)

II. À propos de votre organisation:

- 5. Quel est le nom de votre organisation?
- 6. Dans quelle(s) région(s) du Canada votre organisation travaille-t-elle?
 - a. Colombie-Britannique
 - b. Alberta
 - c. Saskatchewan
 - d. Manitoba
 - e. Ontario
 - f. Québec
 - g. Nouveau-Brunswick
 - h. Nouvelle-Écosse
 - i. Île-du-Prince-Édouard
 - j. Terre-Neuve et Labrador
 - k. Nunavut
 - I. Territoires du Nord-Ouest
 - m. Yukon
 - n. Toutes les régions du Canada
 - o. À l'extérieur du Canada (veuillez préciser)
- 7. Quels rapports votre organisation a-t-elle avec un ou des conseils de coopération

internationale ? Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

- Est membre d'un conseil provincial ou régional de coopération internationale
- Est membre du Conseil canadien pour la coopération internationale
- c. Est partenaire d'un conseil ou de l'un de ses membres
- d. Participe à la programmation d'un conseil
- e. Connaît un ou des conseils, mais sans avoir jamais travaillé avec eux
- f. Ne connaît pas les conseils
- g. N'est pas certain
- h. Autre (veuillez préciser)
- 8. Combien y a-t-il de salariés à temps plein qui travaillent pour votre organisation?
 - a. 0
 - b. 1-4
 - c. 5-10
 - d. 10-15
 - e. 16-50
 - f. 50+
 - g. Autre (veuillez expliquer)
- 9. Combien y a-t-il de salariés à temps partiel qui travaillent pour votre organisation?
 - a. 0
 - b. 1-4
 - c. 5-10
 - d. 10-15
 - e. 16-50
 - f. 50+
 - g. Autre (veuillez expliquer)
- 10. Combien y a-t-il de bénévoles qui collaborent régulièrement à votre organisation?
 - a. 0
 - b. 1-4
 - c. 5-10
 - d. 10-15
 - e. 16-50
 - f. 50+
 - g. Autre (veuillez expliquer)

- 11. Quel est la taille du budget de fonctionnement de votre organisation pour 2011-2012?
 - a. 0 100 000 \$
 - b. 100 001 \$ 500 000 \$
 - c. 500 001 \$ 1 000 000 \$
 - d. 1000001\$-1000000\$
 - e. 10 000 001 \$ et plus
 - f. Autre (veuillez expliquer)
 - g. Pas certain (veuillez expliquer)
- 12. Le RCC définit l'EP comme « l'ensemble des activités et des processus qui permettent à des individus et à des organisations de passer d'une connaissance de base des pratiques du développement international et des principes qui les sous-tendent à un engagement personnel plus profond et à une action éclairée pour le développement humain durable à travers le monde ». Votre organisation fait-elle ce genre de travail au Canada?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Pas certain (veuillez expliquer)
- 13. Votre organisation fait-elle un travail analogue sous un autre nom? Veuillez vérifier toutes les catégories pertinentes et notez bien qu'aux fins de ce sondage vous pouvez considérer ces activités comme de l'EP pour une citoyenneté mondiale active.
 - a. éducation globale
 - b. éducation aux droits humains
 - c. éducation à la citoyenneté
 - d. apprentissage transformateur
 - e. éducation à l'environnement
 - f. éducation au développement
 - g. Autre (veuillez expliquer)
- 14. Depuis combien de temps votre organisation travaille-t-elle en EP?
 - a. Moins d'un an
 - b. 1-4 ans

- c. 5-9 ans
- d. 10 20 ans
- e. Plus de 20 ans
- f. Autre (veuillez expliquer)
- 15. Quel est le pourcentage de ce budget qui est consacré à l'engagement du public?
 - a. 0%
 - b. 1%-10%
 - c. 11%-25%
 - d. 26%-50%
 - e. 51%-75%
 - f. 76%-100%
 - g. Pas certain (veuillez expliquer)
- 16. Ce pourcentage est-il représentatif du budget affecté directement à l'EP dans votre organisation au cours des trois à cinq dernières années?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Pas certain (veuillez expliquer)
- 17. Comment votre organisation finance-t-elle son travail d'EP?
 - a. ACDI
 - Autres ministères et agences du gouvernement fédéral du Canada
 - c. Fondations canadiennes
 - d. Ministères et agences d'un gouvernement provincial
 - e. Entreprises donatrices/partenaires
 - f. Membres / organisations membres
 - g. Donateurs individuels
 - h. Fondations internationales
 - i. Instituts de recherche
 - j. Institutions internationales ou régionales (Fonds mondial, Banque mondiale, UE)
 - k. États étrangers
 - I. Autre (veuillez expliquer)
- 18. Veuillez classer par ordre d'importance pour votre organisation les objectifs suivants d'EP

(le numéro 1 indiquant la priorité la plus importante). Forte priorité; priorité; faible priorité; pas une priorité; N/D

- a. Sensibilisation à des enjeux particuliers
- b. Plaidoyer (action politique)
- c. Partage de l'information
- d. Recrutement de bénévoles
- e. Action directe
- f. Collecte de fonds
- g. Changement des attitudes/perceptions
- h. Changement des comportements
- i. habilitation/« empowerment »
- j. Autre objectifs (veuillez préciser)
- 19. Veuillez choisir les trois principaux enjeux autour desquels votre organisation souhaite engager le public canadien.
 - a. L'agriculture
 - b. Les droits des enfants
 - c. Les choix des consommateurs
 - d. La préparation aux catastrophes
 - e. Les secours d'urgence
 - f. L'environnement
 - g. Le commerce équitable
 - h. Les finances et l'économie
 - i. La sécurité alimentaire
 - j. L'éducation globale
 - k. La gouvernance
 - I. La santé
 - m. Les droits humains
 - n. Les infrastructures
 - o. L'innovation
 - p. Les enjeux concernant la jeunesse/les jeunes
 - q. La génération de revenus et de moyens de subsistance
 - r. La réduction de la pauvreté
 - s. Les droits des personnes handicapées
 - t. Le logement
 - u. Le développement durable
 - v. L'eau et l'hygiène publique
 - w. Les droits des femmes
 - x. Aucun de ces dossiers

- y. D'autres dossiers (veuillez préciser)
- 20. Veuillez choisir les cinq premières méthodes ou approches qu'emploie votre organisation pour engager le public canadien.
 - a. Programmation axée sur les arts
 - b. Blogues
 - c. Campagnes
 - d. Engagement des citoyens dans le processus politique
 - e. L'approche communautaire
 - f. Coordination de stages internationaux
 - g. Promotion de l'apprentissage fondé sur l'expérience
 - h. Films ou vidéos
 - i. Événements de collecte de fonds
 - j. Réunions d'information
 - k. Sites Web interactifs
 - I. Événements de réseautage
 - m. Pétitions en ligne
 - n. Baladodiffusion (podcast)
 - o. Changement de politiques et plaidoyer
 - p. Éducation populaire
 - q. Manifestations
 - r. Recherche et rapports
 - s. Médias sociaux (facebook, twitter)
 - t. Travail avec des bénévoles
 - u. Ateliers/formation dans les écoles
 - v. Ateliers/formation offerts au public
 - w. Autre (veuillez préciser)
- 21. Veuillez choisir les cinq premiers publics cibles de votre organisation dans ses efforts d'EP au Canada.
 - a. Communautés autochtones
 - b. Les enfants
 - c. Les consommateurs
 - d. Les communautés de la diaspora
 - e. Les enseignants et enseignantes

- f. Les donateurs individuels
- g. Les institutions et établissements
- h. Communautés LGBTQ2S (lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels, queer, 2-spirited)
- i. Les hommes
- j. Les nouveaux arrivants
- k. Les ONG
- I. Les personnes handicapées
- m. Les gens de couleur
- n. Les décideurs politiques
- o. Les étudiants de niveau postsecondaire
- p. Les élèves de niveau primaire et secondaire
- q. Le secteur privé
- r. Les aînés
- s. Les femmes
- t. Les bénévoles
- u. Les électeurs et électrices
- v. Les jeunes
- w. Le grand public (en général)
- x. Autre (veuillez préciser)
- 22. Comment votre organisation évalue-t-elle ses activités d'EP?
 - a. Nous mesurons la satisfaction des participants
 - Nous mesurons le changement dans la prise de conscience et la compréhension
 - Nous recueillons des données sur les décisions prises
 - d. Nous recueillons des données sur le nombre de personnes rejointes
 - e. Nous recueillons des témoignages
 - f. Nous faisons appel à des tiers pour évaluer dans quelle mesure nous avons atteint des objectifs précis
 - g. Nous procédons à des évaluations participatives
 - h. Nous nous servons des nouveaux médias et des réseaux sociaux

- i. Autre (veuillez préciser)
- 23. Veuillez indiquer les trois principaux résultats du travail d'EP de votre organisation.
 - a. Prise de conscience accrue
 - b. Meilleure compréhension
 - c. Action plus importante
 - d. Collecte de fonds réussie
 - e. Meilleurs moyens de subsistance pour les populations du Sud
 - f. Partenariats Sud/Nord plus solides
 - g. Hausse du recrutement des bénévoles
 - h. Comportements changés
 - i. Attitudes changées
 - j. Politiques changées
 - k. Autre (veuillez préciser)
- 24. Veuillez choisir une activité, un projet ou un programme d'EP qui fait la fierté de votre organisation et le décrire brièvement (par exemple, un concours de vidéos pour les jeunes, un repas-information midi, etc.)
- 25. Quels sont les indices du succès de cette initiative aux yeux de votre organisation? (Par exemple, les jeunes que nous avons rejoints ont lancé un groupe de justice sociale à leur école, le grand nombre de participants, etc.)

III. Vos réflexions sur l'éducation par les pairs et le renforcement des capacités en EP

À noter. Ce sondage est la première étape d'un projet de recherche en EP qui se déploiera sur les trois prochaines années, dans le cadre des efforts du RCC pour dresser un inventaire du travail en EP au Canada. Les prochaines étapes comprendront notamment des Pôles de connaissances pour faciliter le renforcement des capacités et la collaboration entre praticiens de l'EP, un sondage grand public sur les perceptions qu'ont les Canadiennes et les Canadiens de l'EP, une bibliographie annotée sur la littérature universitaire

et institutionnelle traitant de l'EP ainsi qu'une boîte à outils et un congrès national virtuel qui dégagera les principales conclusions du programme.

- 26. Pour vous personnellement, quels sont les trois sujets qui représentent des priorités en matière d'apprentissage entre pairs et de renforcement des capacités?
 - a. Rejoindre de nouveaux publics
 - b. Le financement des activités d'EP
 - c. La méthodologie et les approches en FP
 - d. L'EP dans des secteurs différents (autres que le développement international)
 - e. Les initiatives d'EP à l'extérieur du Canada
 - f. Comment créer un espace d'apprentissage
 - g. Le recours aux outils en ligne pour faire de l'EP
 - h. La mesure de l'efficacité de l'EP
 - La façon de démontrer l'efficacité de l'EP
 - j. Le changement des comportements grâce à l'EP
 - k. Autre (veuillez préciser)
- 27. Parmi les méthodes suivantes d'apprentissage entre pairs et de renforcement des capacités, lesquelles vous intéressent particulièrement, à titre personnel?
 - a. Ateliers thématiques
 - b. Exposés sur la recherche universitaire disponible
 - c. Participation à la recherche universitaire
 - d. Forums et groupes de discussion en ligne
 - e. Animation de l'apprentissage entre différents secteurs
 - f. Une déclaration/prise de position conjointe sur l'EP
 - g. Un périodique en EP, dirigé et alimenté par des praticiens en EP
 - h. Une plus grande participation du public
 - i. Autre chose (veuillez préciser)

- 28. Veuillez utiliser cet espace pour nous faire part de vos suggestions et de votre façon de voir l'initiative du RCC concernant l'EP.
- 29. Souhaitez-vous que le RCC vous informe de sa programmation et de sa recherche en EP?OuiNon